



Déclaration CGT Educ'action

CTSD - 27 janvier 2015

Près de 3 ans après l'élection de François Hollande, le bilan économique et social du gouvernement est largement négatif. Il est difficile de discerner ce qui le distingue de son prédécesseur, tant il permet au patronat d'imposer ses intérêts contre ceux des salariés. La "refondation" de l'École est à cet égard symptomatique :

- les créations de postes insuffisantes ne permettent de compenser les suppressions précédentes.
- le nombre d'élèves par classe continue d'augmenter,
- les moyens de remplacement de baisser,
- les conditions d'étude des élèves et de travail des collègues, de se dégrader,
- la formation continue réduite à sa plus simple expression

Pour cette rentrée, la réforme des rythmes scolaires s'impose maintenant partout pour l'école publique mais toujours pas pour l'école privée d'où une fuite vers ces établissements. Elle est toujours loin de faire l'unanimité chez les enseignants ainsi que les personnels territoriaux et les parents d'élèves. Cette généralisation a engendré la désorganisation de nombreuses écoles et elle s'est accompagné d'une dégradation supplémentaire des conditions de travail pour les enseignants avec toujours plus de temps passé dans les écoles, plus de fatigue, plus de frais de transport, des pressions sur les remontées des absences des élèves pour le mercredi matin.

Les enseignants ont néanmoins œuvré dans chaque école et n'ont pas compté leurs heures pour rétablir un peu d'organisation dans leur structure.

Pour les élèves, le temps de présence ne diminue pas non plus. Avec une demi-journée supplémentaire et un périscolaire qui prend une large place tant au niveau horaire qu'au niveau des priorités locales, les conséquences sur les temps d'apprentissages et la fatigue se font nettement sentir, surtout dans la période hivernale.

Le décret Hamon complique encore plus la donne puisqu'il permet à certaines collectivités de remodeler une nouvelle fois le temps scolaire dans le but avoué de faire des économies. Les équipes enseignantes ne sont une fois de plus pas ou peu associées aux discussions en cours à l'exemple d'Hérouville Saint clair où la mairie semble vouloir regrouper le périscolaire sur une après-midi ou deux (2 jours avec TAP à 15 h (le mardi et le jeudi) et le lundi et vendredi sans TAP finissant à 16h30) ce qui aurait pour conséquence de rallonger le temps scolaire. Le plus grave c'est que la municipalité contourne les parents et les directeurs en ne les invitant pas au comité de pilotage ...

Cette nouvelle organisation dégrade les conditions de travail des personnels territoriaux et animateurs qui encadrent les nouvelles activités périscolaires avec de nouvelles tâches, de nouveaux horaires et aucun temps de préparation. La CGT Educ'Action reste résolument opposée à cette réforme qui creuse les inégalités territoriales et sociales et remet en cause le statut des personnels. Nous continuons à exiger le retrait de la loi de refondation et de son corollaire la réforme des rythmes scolaires.

Pour la CGT Éduc'action, l'éducation prioritaire ne doit pas être un laboratoire des politiques libérales mais bien un moyen de donner plus à ceux qui en ont moins. Elle rappelle également que la priorité, reste la prise en compte des difficultés sociales. Surtout, elle demande une réelle refondation de l'Éducation prioritaire

qui ne se contente pas d'en rétrécir le champ, mais qui consiste à mettre en œuvre une politique ambitieuse en termes de moyens.

Cela passe par :

- une diminution des effectifs et des maxima par classe fixés nationalement,
- des critères objectifs et transparents pour définir les écoles et établissements relevant de l'éducation prioritaire,
- la prise en compte de ces critères pour le maintien ou l'entrée des lycées généraux, technologiques et professionnels dans la carte de l'éducation prioritaire,

Dans les collèges, il faut composer avec une DHG recentrée, selon les termes officiels, sur « le seul face à face pédagogique », au détriment de nombreux dispositifs culturels et du fonctionnement des établissements.

Ainsi, les heures d'accompagnement éducatif disparaissent, et avec, dans nombre de collèges, le soutien natation, des sections sportives, des actions culturelles...

Les heures réservées aux administrateurs réseau sont, quant à elle, reléguées au-delà du service et rétribuées à présent en indemnités. Peu d'enseignants accepteront cette mission mal rémunérée et dévoreuse d'heures, s'ils doivent l'accomplir après un service complet devant une classe. De nombreux établissements seront donc privés d'administrateur réseau à la rentrée 2015.

De même, il est à craindre que des enseignants renoncent à certaines missions culturelles qui ne sont plus intégrées dans les services, comme par exemple le dispositif Chorège conduit essentiellement par les professeurs d'éducation musicale.

La politique de rigueur menée aveuglément par le gouvernement a conduit de nombreux collèges à voir fondre leurs fonds de réserve et de roulement.

En ne finançant pas l'achat des manuels scolaires, en fermant la ligne de crédits pour les droits de reprographie et l'achat des carnets de correspondance, l'État laisse les établissements scolaires se débrouiller seuls. L'inégalité entre certains collèges, bien dotés en logements et d'autres dépourvus de cette ressource, est d'autant plus navrante que le Conseil Général, qui pourrait rétablir l'équité, doit lui-même composer avec un budget réduit.

Cette année encore, et davantage que l'année précédente, la faiblesse des DHG, qui s'appuient toujours sur des estimations basses des effectifs, oblige les équipes enseignantes à faire des choix qui sont sources de conflits. La logique imposée est binaire : ou les collèges doivent opter pour des classes chargées (28 élèves au minimum) afin de maintenir les options existantes comme le latin, la DP 3, les classes bilingues, ou ils doivent renoncer partiellement ou totalement à celles-ci pour préserver un face à face pédagogique avec des classes à 25 élèves.

Les rencontres avec le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale lors des échanges à propos des Contrats d'objectifs des établissements ne laissent guère de doute à ce sujet : les options comme le latin, jugées comme « non rentables », sont condamnées. De même les voyages linguistiques, trop « discriminants » pour les familles et trop chers pour les établissements. De même la DP 3 dont l'enseignement, de toute façon, sera intégré aux nouveaux programmes, etc.

Le « face à face pédagogique » est une notion décidément bien subjective pour l'institution. Et ce mot d'ordre se voit opposer un sérieux démenti, à peu près dans tous les collèges, quand il s'agit de faire se rencontrer des élèves qui en ont besoin avec un CPE dont la mission est aussi pédagogique. Les collèges en effet souffrent d'un manque de CPE auquel le Rectorat n'apporte aucune solution. Le cas du collège des Douits à Falaise est connu : un seul CPE titulaire pour 820 élèves.

En ce qui concerne l'ASH, il continu à être sacrifié sur l'hôtel de l'austérité, dans une recherche continuelle d'économie. A la prochaine rentrée, ce seront deux structures de plus qui disparaîtront dans le cadre de regroupement, et au final, une division de perdue sur le total départemental.

Mais notons tout de même le ratio intéressant de cette division perdue, puisqu'elle permettra de « gagner » 44 HP et 33 HSA.

La CGT Educ'Action doute fort, que les difficultés des élèves vont disparaître parce que nous fermons les structures qui devraient les accueillir, au prétexte qu'elles sont trop coûteuses. Et que les économies faites, se paieront plus tard, mais beaucoup plus cher.

Nous demandons donc, qu'une vraie politique de l'ASH soit maintenue et développée, afin d'accueillir et d'aider, ceux qui en ont le plus besoin.

L'inventaire des sujets de mécontentement est loin d'être exhaustif tant la politique éducative du gouvernement est éloignée des promesses de campagne du président Hollande.

Bien d'autres sujets pourraient être évoqués devant l'étendue des difficultés que rencontrent les personnels dans leur travail quotidien et ils ressentent amèrement l'écart entre les discours et la réalité du terrain. Trois ministres en deux ans et demi pour, au final, une « refondation » qui acte la poursuite de la dégradation de notre service public.